

# Détendre les intérêts des fonctions Risk Management

L'asbl PRiM se présente

Aujourd'hui, la préoccupation principale, dans nombre d'institutions, consiste dans la gestion des risques.

Les récents changements politiques ou économiques, l'ouverture et la globalisation des marchés ainsi que les incertitudes liées à l'Euro bouleversent le monde, et induisent des répercussions importantes sur la volatilité des résultats des entreprises et sur les risques financiers y associés.

Face à cette situation, les textes réglementaires, nationaux ou supranationaux, foisonnent quant à l'appréhension judicieuse des risques de tous ordres. Le secteur privé tout entier (banquiers, assureurs mais aussi sociétés de gestion, agents de change, consultants et auditeurs, ou encore entreprises industrielles ou commerciales), touché de plein fouet par l'évolution erratique des risques financiers, réagit en se dotant de structures et d'outils de pilotage performants pour appréhender, contrôler et optimiser la gestion de ses risques.

«Just making money is no longer good enough» ou comment déterminer une stratégie efficiente compte tenu de son degré d'aversions au risque et de son espérance de rendement?

C'est dans cet environnement complexe qu'un noyau dur de personnes occupant des fonctions Risk Management et issues d'institutions telles qu'Andersen Consul-

ting, la BEI, la BGL, la BIL, Coopers & Lybrand, le Crédit Européen, Deloitte & Touche, la Hypobank International, la KB Luxembourg, la Banque Degroof Luxembourg, la Banque de Luxembourg ou la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat Luxembourg, a décidé de créer une ASBL de droit luxembourgeois: PRiM (Professionnels du Risk Management) Luxembourg.

Si cette association professionnelle n'en est qu'au stade embryonnaire, elle table sur un élargissement considérable de son assemblée générale, afin de mieux poursuivre les desseins maîtres de son action: les échanges d'idées, entre Risk Managers de la place, certes mais également avec des pays tiers et aussi avec des associations centrées sur des métiers connexes; la défense des intérêts des fonctions Risk Management et Asset and Liability Management; l'enseignement de cette vaste matière, à titres ponctuel (conférences, diplôme international) et continu (PRiM envisage de prendre des contacts avec l'IFBL).

PRiM: pour tout renseignement complémentaire, on peut contacter Thierry Lopez, président (45 35 45 22 36, Banque Degroof Luxembourg), ou Marc Demey, vice-président (47 97 28 22, KB Luxembourg). Siège social: PRiM Luxembourg, c/o ABBL, Carré Bonn, 20 rue de la Poste, L-2010 Luxembourg.